



PRÉFET
DE LA CHARENTE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angoulême, le 03 février 2017

Alerte météorologique en Charente : **niveau ROUGE Vents Violents**

Météo France a placé le département de la Charente **en vigilance ROUGE pour vents violents**.

La tempête « Leiv » d'une violence exceptionnelle devrait le département, ce samedi 4 février 2017 entre 5h et 13h. **Des rafales de 120 à 160km/h sont attendues en fin de nuit.**

Ce phénomène météorologique est susceptible de provoquer localement des dégâts importants sur les habitations, les installations provisoires et les arbres. Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées très importantes.

La circulation routière peut être rendue très difficile sur l'ensemble du réseau. Les transports aériens, ferroviaires peuvent être sérieusement affectés.

Le **centre opérationnel départemental de crise a été activé à 19 heures par le préfet de la Charente, Pierre N'Gahane**. Les services de l'État -*préfecture, SDIS, Gendarmerie, Police Nationale, Délégation Militaire Départementale, Direction Départementale des Territoires* - du Conseil Départemental et d'Enedis **ont pu réaliser un point de situation sur les moyens mobilisés** pour faire face à cet événement d'ampleur exceptionnelle.

Service	Moyens
SDIS 16	300 pompiers, 8 centres de secours activés sous forme de PC avancés.
Gendarmerie	130 gendarmes dont 20 réservistes
DDSP 16	25 fonctionnaires de police : 7 à Cognac et 18 à Angoulême
DMD	Militaires et réservistes pré-alertés
Département	11 équipes, soit 33 agents prépositionnées
ENEDIS	170 techniciens prêts à intervenir 70 agents prépositionnés en provenance d'autres régions 2 centres logistiques activés: Bordeaux et Orléans

Afin d'éviter la mise en danger des populations, le préfet de la Charente a décidé d'interdire temporairement les manifestations en extérieur pendant toute la durée de l'alerte rouge. Sont notamment concernés les marchés, foires, manifestations sportives, culturelles ou récréatives.

De même, il est demandé aux organisateurs d'annuler toute manifestation susceptible de générer des déplacements importants.

Les acteurs de l'urgence sociale ont été alertés pour assurer la mise à l'abri des personnes sans domicile fixe.

Les maires ont été informés et une sensibilisation a été faite aux exploitants de campings et des chapiteaux. **Le centre opérationnel départemental de crise sera activé sous l'autorité du préfet, tant que de besoin**

Un prochain point de situation sera fait vers 23 heures

La Préfecture de la Charente engage chacun à la plus grande prudence et à respecter les consignes de sécurité.

Rappel aux usagers concernant les vents violents en alerte rouge :

Dans la mesure du possible

- Restez chez vous. Ne vous promenez pas en forêt
- Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radio locales et des services de l'État.
- Évitez toute activité extérieure exposée au vent.
- Prenez contact avec vos voisins et organisez-vous.

En cas d'obligation de déplacement

- Limitez-vous aux déplacements indispensables en évitant, de préférence, les secteurs forestiers.
- Signalez votre départ et votre destination à vos proches.

Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche

- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés
- N'intervenez en aucun cas sur les toitures et ne touchez pas à des fils électriques tombés au sol.
- Fermez les portes et les volets, débranchez de préférence les appareils électriques
- Si besoin, prévoyez des moyens d'éclairages de secours et faites une réserve d'eau potable.
- Si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.

Plus d'informations sur le site de Météo France : <http://vigilance.meteofrance.com/>